

AVIS

Enquêtes publiques

COMMUNE DE VILLARD-BONNOT

PROJET DE REVISION GENERALE DU PLAN LOCAL D'URBANISME ET DE LA MISE A JOUR DU ZONAGE DES EAUX PLUVIALES DE LA COMMUNE DE VILLARD-BONNOT

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE CONJOINTE

Par arrêté communal N° 45-2026 en date du 2 avril 2026, le Maire de Villard-Bonnot a ordonné l'ouverture d'une enquête publique conjointe portant sur le projet de révision générale du plan local d'urbanisme et de la mise à jour du zonage des eaux pluviales de la commune de Villard-Bonnot.

L'enquête publique se déroulera du mardi 28 avril à 9h au vendredi 29 mai à 16h30 à la Mairie de VILLARD-BONNOT.

Par décision n° E26000005/38 en date du 28 janvier 2026, le Tribunal Administratif de Grenoble, a désigné Monsieur Alain MONTEIL, en tant que commissaire enquêteur titulaire et Monsieur Michel RICHARD en tant que commissaire enquêteur suppléant.

Monsieur le commissaire enquêteur se tiendra à disposition du public pour recevoir ses observations en mairie de Villard-Bonnot, 20 Boulevard Jules Ferry, 38 190 Villard-Bonnot aux jours et horaires suivants :

- le mardi 5 mai de 10h00 à 12h00 ;
- le mercredi 13 mai de 14h00 à 17h00 ;
- le samedi 23 mai de 10h00 à 12h00 ;
- le vendredi 29 mai de 14h00 à 16h30.

Pendant la durée de l'enquête, un dossier comprenant :

- l'ensemble des pièces constituant le projet de révision générale du PLU à savoir :
- o Un rapport de présentation composé de 4 tomes
- o Un projet d'aménagement et de développement durables (PADD)
- o Les orientations d'aménagement et de Programmation (OAP)
- o Les règlements écrit et graphique
- o Des annexes
- les avis des personnes publiques associées et celui de la mission régionale d'autorité environnementale (MRAE) accompagnés des réponses apportées par la commune de Villard-Bonnot ;
- l'ensemble des pièces constituant le projet de mise à jour du zonage des eaux pluviales à savoir :
- o Une notice explicative
- o Un plan
- la délibération du 4 novembre 2025 approuvant le projet de zonage et le règlement communal d'eaux pluviales
- la décision de la mission régionale d'autorité environnementale (MRAE) après examen au cas par cas relative à la mise à jour du zonage d'assainissement des eaux pluviales (ZAEP) de la commune

sera déposé en mairie de Villard-Bonnot, 20 Boulevard Jules Ferry, 38 190 Villard-Bonnot, où le public pourra en prendre connaissance aux jours et horaires habituels d'ouverture du lundi au jeudi, de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h, le vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30 et le samedi de 9h à 12h (sauf le 16 mai fermeture de la mairie). Pendant la durée de l'enquête publique, un site internet comportant le dossier d'enquête en version dématérialisée et un registre dématérialisé sécurisé auquel le public peut transmettre ses observations directement est ouvert à l'adresse suivante :

<https://www.registre-dematerialisee.fr/7267/>

Le dossier d'enquête et le registre dématérialisé peuvent être consultés sur le poste informatique dédié à l'enquête publique disponible aux jours et horaires d'ouverture : du lundi au jeudi, de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h, le vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30 et le samedi de 9h à 12h (sauf le 16 mai fermeture de la mairie).

Le public pourra consigner ses observations et propositions par écrit :

- sur le registre d'enquête à feuillets non-mobles, ouvert, coté et paraphé, par le commissaire enquêteur, disponible en mairie de Villard-Bonnot, 20 Boulevard Jules Ferry, 38 190 Villard-Bonnot, aux jours et horaires habituels d'ouverture du lundi au jeudi, de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h, le vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30 et le samedi de 9h à 12h (sauf le 16 mai fermeture de la mairie).
- sur le registre dématérialisé sécurisé, disponible depuis le site internet dédié : <https://www.registre-dematerialisee.fr/7267/>

- par voie postale, à l'attention de Monsieur Alain MONTEIL, commissaire enquêteur, Mairie de Villard-Bonnot, 20 Boulevard Jules Ferry, 38 190 Villard-Bonnot ;

- par courrier électronique à l'adresse mail suivante : enquete-publique-7267@registre-dematerialisee.fr

Les observations transmises par courrier seront publiées dans

les meilleurs délais sur le registre dématérialisé <https://www.registre-dematerialisee.fr/7267/> et dont visibles par tous.

Les observations transmises par voies postales seront ajoutées dans les meilleurs délais au registre papier et dont visibles par tous.

Toutes les observations, courriers et courriels réceptionnés avant la date et l'heure d'ouverture et après la date et l'heure de clôture de l'enquête ne pourront pas être pris en considération par le commissaire enquêteur.

A l'issue de l'enquête, le public pourra consulter le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête, en Mairie de Villard-Bonnot, 20 Boulevard Jules Ferry, 38 190 Villard-Bonnot, et sur le site internet de la commune <https://www.villard-bonnot.fr/>.

Une copie du rapport et des conclusions du commissaire-enquêteur sera communiquée par Monsieur le Maire au préfet.

A l'issue de l'enquête publique, le projet de la révision générale du PLU ainsi que la mise à jour du zonage des eaux pluviales, éventuellement modifié pour tenir compte des avis des personnes publiques associées qui ont été joints au dossier, des observations du public et du rapport du commissaire enquêteur, sera soumis à délibération du Conseil Municipal en vue de son approbation.

500266300

MARCHÉS PUBLICS ET PRIVÉS

Procédures formalisées



ADVIVO

Avis d'appel public à la concurrence

M. Nicolas BERTHON - Directeur Général
1 square de la Résistance
38209 Vienne
Tél : 04 74 78 39 00
mél : marches@advivo.fr
web : <http://www.advivo.fr>
SIRET 35027658600015

Type de pouvoir adjudicateur : Organisme de droit public.
Principale(s) activité(s) du pouvoir adjudicateur : Logement et développement collectif.

L'avis implique un marché public.
Objet : Marché relatif à la location, l'entretien et la télérélevé des compteurs divisionnaires d'eau chaude et d'eau froide ainsi que la fourniture et pose de détecteurs de fumées

Référence acheteur : DSP202601

Type de marché : Services

Procédure : Procédure ouverte

Cods NUTS : FRK24

Lieu principal de prestation : Vienne et alentours (50km)
38200 Vienne et alentours (50km)

Description : Chaque lot fera l'objet d'une attribution séparée. Les prestations sont régies par des prix unitaires et forfaitaires.

Pour le lot 1, l'objet principal du contrat est :

- La création ou le renouvellement de compteurs d'eau froide sanitaire et d'eau chaude sanitaire ;
- L'entretien des compteurs d'eau froide sanitaire et d'eau chaude sanitaire ;
- La conception, la mise en oeuvre et la maintenance d'un système de télérélevé ;
- La fourniture et la pose de DAAF ;
- La mise à disposition d'un portail Gestionnaire et d'un portail Locataire ;

- La relevé des consommations eau froide, eau chaude (via des Echanges de Données Informatiques qui pourront être annuels, semestriels, trimestriels ou mensuels) ;

- Une note d'information par locataire de sa consommation de chaleur, d'eau froide et d'eau chaude relatif au décret n° 2020-866 du 20 juillet 2020 (elle devra être transmise mensuellement au locataire) et l'arrêté du 24 juillet 2020, qui précise la périodicité et le contenu des informations à transmettre aux locataires concernant leur consommation d'eau chaude sanitaire.

Pour le lot 2, l'objet principal du contrat est :

- La fourniture et la pose de DAAF.

Classification CPV :
Principale : 50411100 - Services de réparation et d'entretien de compteurs à eau

Complémentaires : 38431200 - Détecteurs de fumée

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : OUI

Forme du marché : Division en lots : oui

Il est possible de soumettre des offres pour tous les lots.

Valeur estimée hors TVA : 1 080 000,00 €

Lot N° 01 - Secteur 1 - CPV 50411100

Secteur 1

Durée du marché : 113 mois.

Durée à compter du 03/08/26

Acceptation des variantes : Non

Options : Oui

PSE défini par lot:
Lot 01: "Capteur VMC Location, entretien, relève des capteurs de VMC"
LOT 2: "Détecteur CO2 Fourniture et pose de DAAO"
Reconductions : Non

Le TITULAIRE devra établir un planning du déploiement des appareils de comptages qui sera validé en réunion de lancement. Une fois validé, ce planning deviendra contractuel. De ce fait, le dépassement du délai de chaque phase pourrait faire l'objet des pénalités sans que le délai global d'exécution soit dépassé.

Lot N° 02 - Secteur 2 - CPV 38431200

Secteur 2

Durée à compter du 03/08/26 et jusqu'au 04/01/27

Acceptation des variantes : Non

Options : Oui

PSE défini par lot:
Lot 01: "Capteur VMC Location, entretien, relève des capteurs de VMC"
LOT 2: "Détecteur CO2 Fourniture et pose de DAAO"
Reconductions : Non

Le titulaire aura 5 mois pour réaliser les prestations du lot 2, y compris la phase de préparation d'un mois. Les DAAF seront posés au plus tard le 31/12/2026.

Le TITULAIRE devra établir un planning de pose de DAAF qui sera validé en réunion de lancement. Une fois validé, ce planning deviendra contractuel. De ce fait, le dépassement du délai de chaque phase pourrait faire l'objet des pénalités sans que le délai global d'exécution soit dépassé.

Conditions relatives au contrat

Conditions particulières d'exécution :

L'exécution des prestations débute à compter de la date fixée par ordre de service.

Aucune clause de garantie financière prévue.

Aucune avance prévue.

Les prix sont fermes.

Le paiement des prestations se fera dans le respect du délai global de paiement applicable à l'acheteur.

Conditions de participation

Critères : renvoi au R.C.

Marché réservé : NON

Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché : NON

Critères d'attribution :

Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont annoncés uniquement dans les documents du marché.

Dépôt dématérialisé : Actif

Remise des offres : 26/05/26 à 12h00 au plus tard.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Validité des offres : 4 mois, à compter de la date limite de réception des offres.

Modalités d'ouverture des offres :

Date : le 26/05/26 à 14h00

Lieu : 38200

Renseignements complémentaires :

Il s'agit d'un marché périodique : OUI

Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis :

Instance chargée des procédures de recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE GRENOBLE, 2 Place de Verdun, BP 1135, 38022 Grenoble - Cedex, Tél : 04 76 42 90 00

Fax : 04 76 42 22 69, mél : greffe-ta-grenoble@juradm.fr

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : cf. adresse ci-dessus.

Envoi à la publication le : 23/04/26

Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP : 23/04/26

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur : <https://agysoft.marches-publics.info>

502151700

VIES DES SOCIÉTÉS

Cessation de garantie

ALPES ET SUD IMMOBILIER

ERGO France - ERGO Versicherung AG, succursale France, située au 6 rue Ménars, 75002 Paris, immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 819 062 548, informe le public que la garantie financière qu'elle avait accordée le 1^{er} janvier 2026 à la Société ALPES ET SUD IMMOBILIER située 970, Rd 120 - Route du Gay - 38500 LA BUISSE, (SIREN 813568969), pour ses activités de gestion immobilière pour un montant de 110.000 euros, conformément à l'article 3 de la loi n° 70-9 du 2 janvier 1970, prendra fin à l'expiration d'un délai de trois jours à compter de la présente publication (art 44 du Décret n°72-578 du 20 juillet 1972 fixant les conditions d'application de la loi n° 70-9 du 2 janvier 1970).

502327600

Agir en proximité pour les acheteurs publics et privés

Publication des procédures - Plateforme de dématérialisation

Votre contact : Novia TRUCHOT 06 07 01 95 35

EURO Légales

Marchés publics

ledauphine.marchespublics-eurolegales.com

advivo

ISSI - VI